

Projet de Classe d'eau

Année scolaire 2011 - 2012

En partenariat avec
l'Inspection Académique
des Vosges

Vous avez le projet de réaliser une classe d'eau, nous allons tout mettre en œuvre pour qu'elle soit réussie ! Vous participez ainsi activement à l'éducation à l'eau et à l'environnement pour que chacun ait un comportement et agisse de manière durable et citoyenne face à cette ressource commune mais si fragile : l'eau. L'agence de l'eau Rhin-Meuse, établissement public de l'Etat, **apporte une aide financière de 600 euros** après validation conjointe du projet par l'agence de l'eau et l'inspection académique dont vous dépendez. **Des documents et supports pédagogiques seront remis à l'enseignant ainsi qu'à chaque élève.**

Identification du projet

Responsable du projet Fonctions

Nom école :

Adresse postale complète* :

Tél. : Fax : E-mail :

S'agit-il du premier projet de classe d'eau proposé par l'école ? oui non

Avez-vous bénéficié d'une classe d'eau l'année dernière ? oui non

Niveau de la classe concernée pour cette saison scolaire

Nombre d'élèves.....

* Vérifier que la commune d'implantation de votre école est éligible aux projets "classe d'eau". Liste consultable sur www.eau-rhin-meuse.fr

Modalités pratiques

Projet à remettre courant novembre de chaque année

- Je complète le dossier pédagogique de l'inspection académique des Vosges
- Je fais une copie de ce dossier pédagogique
- J'envoie l'original par courrier postal à : *Inspection Académique des Vosges - BP 576 - 88026 EPINAL*
ou
par courrier électronique à : *lydie.chagnot@ac-nancy-metz.fr*

Pour l'Agence de l'eau Rhin-Meuse

- J'envoie par courrier postal la copie du dossier pédagogique de l'inspection académique + le présent document complété (recto-verso)
- Je joins un RIB au dossier

à *Agence de l'eau Rhin-Meuse - BP 30019 - 57161 MOULINS LES METZ CEDEX*

Pour vous inscrire, demandez le dossier de candidature

- A votre Inspection Académique
- A Marie-Noëlle Wirtz, 03.87.34.48.10 <marie-noelle.wirtz@eau-rhin-meuse.fr>
- www.eau-rhin-meuse.fr sur lequel vous trouverez des informations vous permettant d'élaborer votre **classe d'eau** (exemples d'emploi du temps, documentation mise à votre disposition...).

Fiche d'information comptable

Année scolaire 2011/2012

Complétez selon votre cas

1. Bénéficiaire : votre établissement scolaire est affilié

(cocher une possibilité dans la liste ci-dessous)

- O.C.C.E (indiquer le département)
- Association
- U.S.E.P
- O.G.E.C
- Foyer
- Trésorerie de collège, lycée
- Autres précisez

2. Vos coordonnées :

Nom de l'établissement scolaire :

Adresse complète de l'établissement :

Joindre un RIB ou RIP (le nom et l'adresse du titulaire du compte bancaire doivent être identiques au bénéficiaire déclaré au point n° 1)

Joindre les comptes de résultats approuvés lors de la dernière assemblée générale (à l'exception d'une affiliation OCCE)

3. Votre numéro SIRET :

Le numéro SIRET identifie géographiquement l'établissement d'une entreprise. Il est composé de 14 chiffres. Les écoles affiliées aux OCCE (Office Central de Coopérative Scolaire) n'ont pas besoin de fournir de numéro SIRET.

Pour les collèges, lycées, associations, USEP, OGEC, foyers ou autres, le numéro SIRET est obligatoire et indispensable au versement de l'aide financière de l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Vous ne disposez pas encore de numéro SIRET, faites-en la demande gratuite auprès de l'INSEE de votre région.

Attention, votre dossier prendra du retard si vous n'adressez pas cette fiche d'information comptable correctement renseignée et accompagnée des justificatifs demandés.

Le bénéficiaire de l'aide est informé que le non respect de l'organisation de la classe d'eau peut entraîner le remboursement des sommes versées.

A,

le

Pour acceptation (nom du signataire, fonction et cachet de l'organisme)